

Dossier d'Aide



Prorogation Instructeur BENEVOLE

A compléter par le Comité Régional ULM Nouvelle Aquitaine

	Valable jusqu'au
CLUB où Exerce l'Instructe	eur :
NOM :	N ° d' Affiliation FFPLUM
Adresse:	
Code Postal :	Ville :
PRESIDENT Club : Nom :	Prénom
N° Licence FFPLUM :	
CENTRE de FORMATION	de PROROGATION :
NOM :	
N°Affiliation FFPLUM :	N° Label FFPLUM :
N° Homologation DGAC	Valable Jusqu'au
Adresse:	
Adresse E-mail :	. @
Code Postal :	Ville :
Nom du Responsable de la Format	ion:
Date d'entrée en prorogation théor	rique de l'instructeur :
Date du vol de prorogation de l'ins	structeur :

Instructeur :	
NOM :	Prénom:
Adresse:	
Adresse E-Mail :	. @
Code Postal :	Ville :
Tel :	Date de naissance :
N° du Brevet :	
N° du Brevet IULM :	
N° de la Licence FFPLUM :	Classe ULM:
Date de fin de Prorogation:	
•••••	••••••
Document à Joindre :	
* Copie d'attestation de validité de prorog	ration , * Copie du Brevet IULM de l'Instructeur
* Copie facture du stage de prorogation av	vec le vol
* Copie de la mise à jour sur le site Licen	ce de la FFPLUM
* Obligation d'être inscrit comme instruct	eur sur le site de la FFPLUM et de mettre a jour la date de validité
Fait à	Le :
Signature du Formateur d'instructeur :	Signature de l'instructeur :

Pour rappel l'aide du Comité Régional ULM Nouvelle Aquitaine s'élève à 1/3 de la facturé acquittée

L'aide attribuée est à titre indicatif et assujettie au fait que le CRULMNA ait bien reçu les subventions allouées à ces actions .

La subvention n'est attribuée qu'une seule fois tous les 3 ans .